

Mettre en place le RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données

Parcours de formation

PUBLIC

Toute personne impliquée dans le traitement des données personnelles ou ayant accès à ces données.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître les obligations réglementaires en matière de protection des données personnelles, ainsi qu'en comprendre les enjeux.
- Maîtriser les éléments clés d'une mise en conformité adaptée aux nouvelles obligations en vue de les intégrer dans sa politique de gestion des données à caractère personnel.
- Savoir préparer le plan d'action de mise en conformité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Elles proposent une alternance entre exercices et apports théoriques. Elles permettent l'acquisition d'outils directement applicables par l'apprenant dans sa pratique professionnelle.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Nous proposons un QCM en amont de la formation afin d'évaluer les connaissances et un QCM en aval afin de valider les acquis en fin de formation. Délivrance d'une attestation à l'issue de la formation.

INTERVENANTE*

Experte en droit social.

Cadre juridique

- Enjeux et impacts de la nouvelle réglementation.
- Périmètre juridique du RGPD.
- Sanctions financières et administratives en cas de non-respect du RGPD.
- Rôles et pouvoirs de la CNIL.

RGPD

- Pourquoi ce règlement ? Son utilité ? Ses principes ?
- Qui est concerné ?
- Le renforcement du droit des personnes ?
- Le droit à l'oubli numérique.
- Le droit à la portabilité des données.

Les données personnelles

- Définition des principes : données personnelles, traitement, pseudonomysation, fichier,...
- Les différents types de données concernés.
- Le traitement des données.
- Mise en place du RGPD.
- Les acteurs de l'entreprise : rôles et responsabilités.
 - Direction métiers.
 - Délégué à la Protection des Données (DPO) : rôle, fonction, responsabilité.
 - Distinction entre DPO et CIL (Correspondant Informatique et Libertés).

Les étapes

- Répertorier les traitements impliquant des données à caractère personnel.
- Organiser le respect des droits des personnes : les actions à prévoir pour se mettre en conformité, pour établir le contrat de confiance.
- Formaliser le dossier de conformité.

Cas pratique : élaborer son plan d'action RGPD

Les sous-traitants : les obligations

À noter !

Durée : 7 heures soit 1 jr

Tarif* : 380 € HT

Date : 05 avril (Avignon)

05 juin (Marseille)

**Formation disponible
intra-entreprise
Plus de renseignements :
04 90 31 51 90**

**Tarif inter comprenant les pauses + repas du midi*



*Nadia

Centre d'affaires les Naïades – Bât 2 – 10 Avenue de la Poulasse – 84000
AVIGNON Tel : 04 90 31 51 90 - Fax : 04 90 31 44 33
i4 FC au capital de 100 000 Euros - RCS AVIGNON - SIRET : 42503874200036
NAF : 7490B – N° TVA Intracommunautaire FR 224 250 387 42
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 93840215984 auprès du préfet
de région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état